

Ateliers participatifs :
**Coopérer avec les acteurs privés :
comment réussir un co-
développement ?**



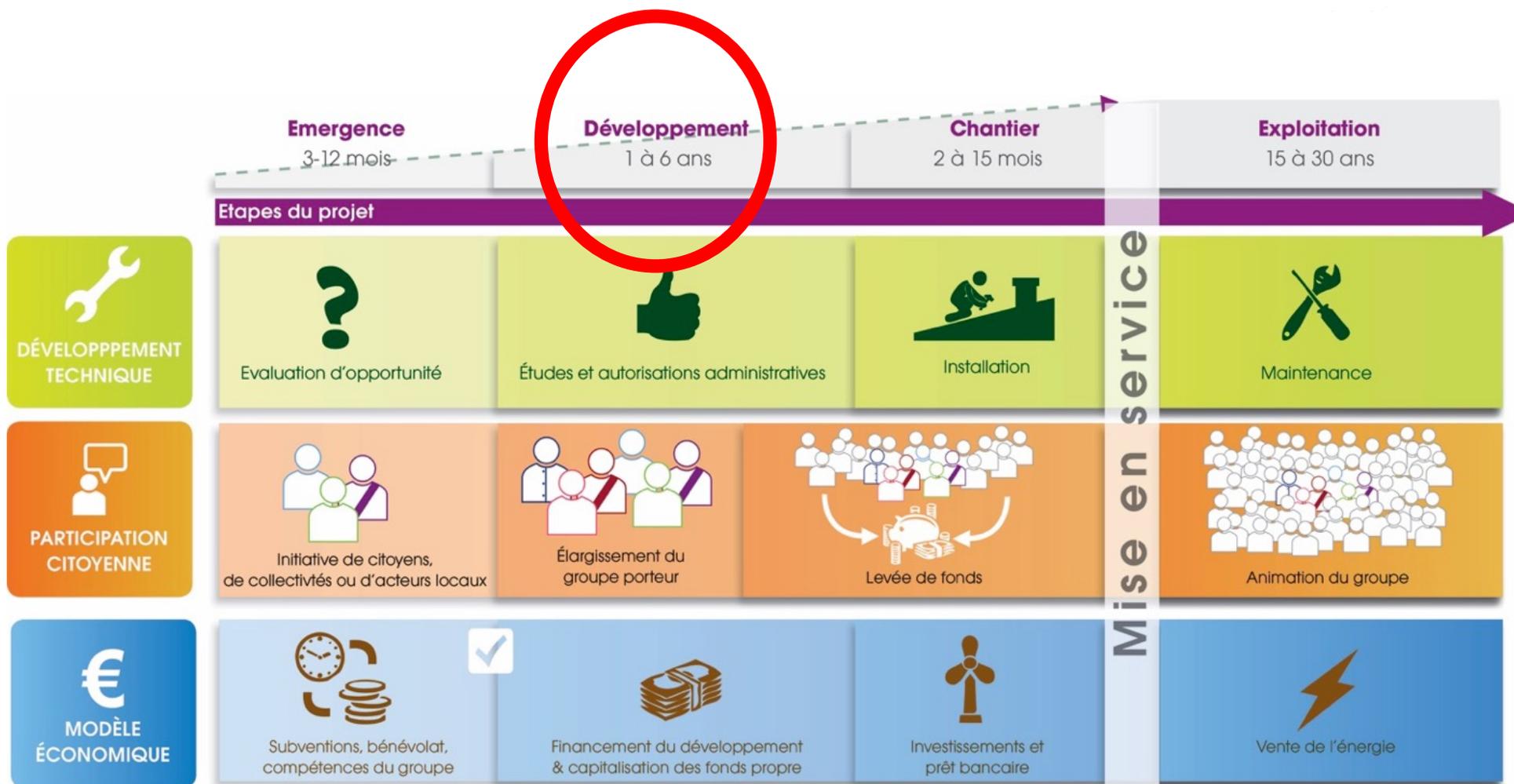
Mercredi 23 juin 2021



Intro : Le (co)-développement EnR



Les étapes d'un projet d'Enr



Le concept de société de projet

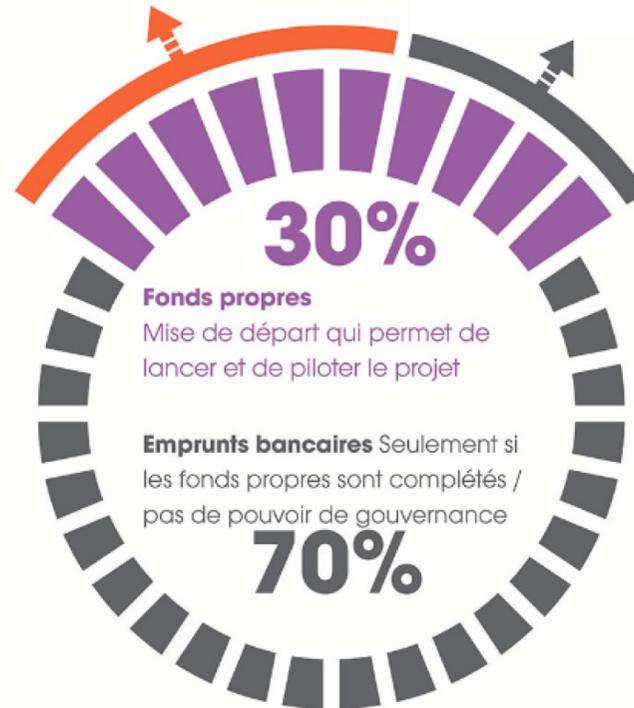


Le financement de l'investissement (CAPEX) d'un projet Enr...



Investisseurs majoritaires

Investisseurs minoritaires



BUDGET TOTAL
D'UN PROJET



Au cœur de notre action : le projet citoyen d'énergie



**COLLECTIVITÉS, HABITANT·E·S
& ACTEURS LOCAUX**



**BÉNÉFICES POUR LES
ACTIONNAIRES LOCAUX**

**SOCIÉTÉ DÉDIÉE
AU PROJET**

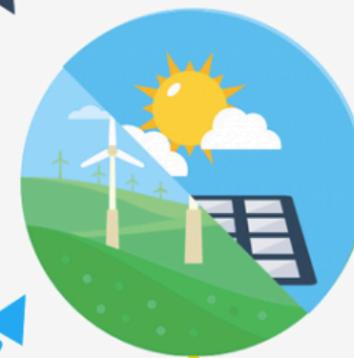


**UNITÉ DE PRODUCTION
D'ÉNERGIE RENOUVELABLE**

MAÎTRISE

FINANCE

**REVENUS DE LA
VENTE DE L'ÉNERGIE**





Ancrage local

La maîtrise du projet reste aux mains des habitants et des acteurs du territoire → Contrôle dans la durée par les acteurs locaux et citoyens

Gouvernance ouverte

Toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente ; découplage possible entre financement et gouvernance

Exigence écologique

Le projet s'inscrit durablement dans une logique de réduction de son impact local et global ; focus consommations d'énergie.

Démarche non spéculative

Les bénéfices réalisés restent au sein de la société et servent à rémunérer durablement les investisseurs du projet qui doivent faire preuve de moyens pour mobiliser le territoire



Un éventail de possibilités



Un projet initié par les citoyen-ne-s

qui trouve dans les collectivités et/ou développeurs, des partenaires

Un projet initié par la collectivité

en partenariat ou non avec un développeur, et ouvert ou non aux habitant-e-s

Un développeur qui ouvre son projet

à la participation des citoyen-ne-s et des collectivités

Une centrale déjà en fonctionnement

rachetée par des collectivités et/ou des citoyen-ne-s



Centrales Villageoises du Haut-Jura



Émergence

Développement

Fonctionnement



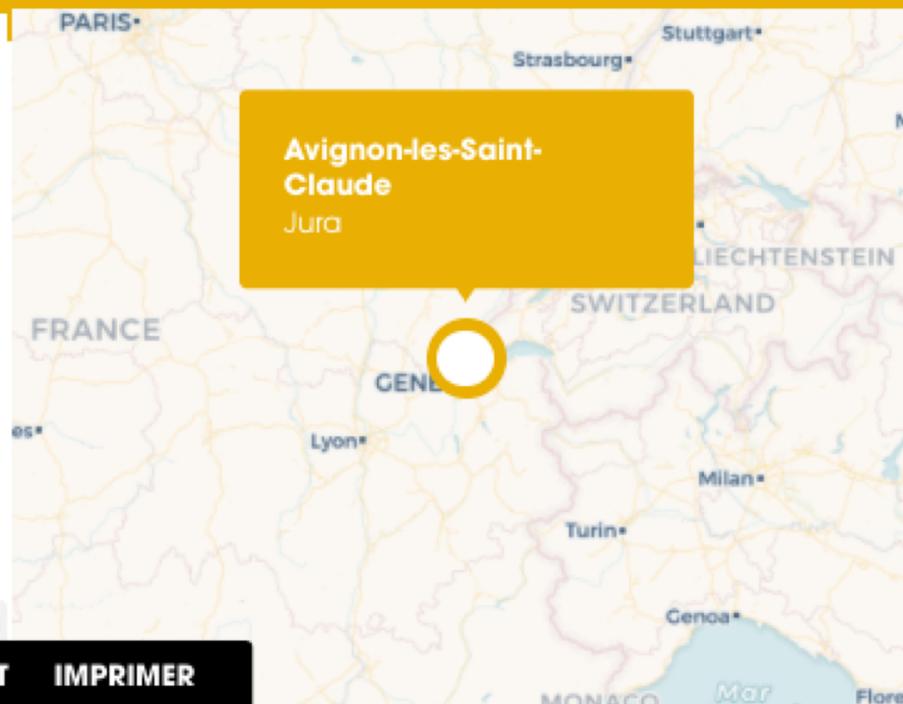
Collectif membre du réseau des Centrales Villageoises développant un projet de grappe solaire photovoltaïque

Puissance

348 kW

Production

**382 MWh
par an**



La consommation électrique annuelle
de 326 personnes
eau chau

[ADMIN](#) [EDIT](#) [IMPRIMER](#)

Parc éolien de l'Hyrôme



Le parc éolien de l'Hyrôme, est un parc de 5 éoliennes de 2,4 MW situé sur la commune de Chemillé-en-Anjou, sur les communes déléguées de Chanzeaux et Valanjou

Puissance

12 000 kW

Production

**34 800 MWh
par an**

La consommation électrique annuelle
de 29 693 personnes (hors chauffage
et eau chaude sanitaire)

Budget

26 000 000 €

Investissement Énergie Partagée

1 500 000 €



Chemillé-en-Anjou
Maine-et-Loire

[ADMIN](#) [EDIT](#) [IMPRIMER](#)

Etréchy – Entre Juine et Renarde

Émergence

Développement

Fonctionnement



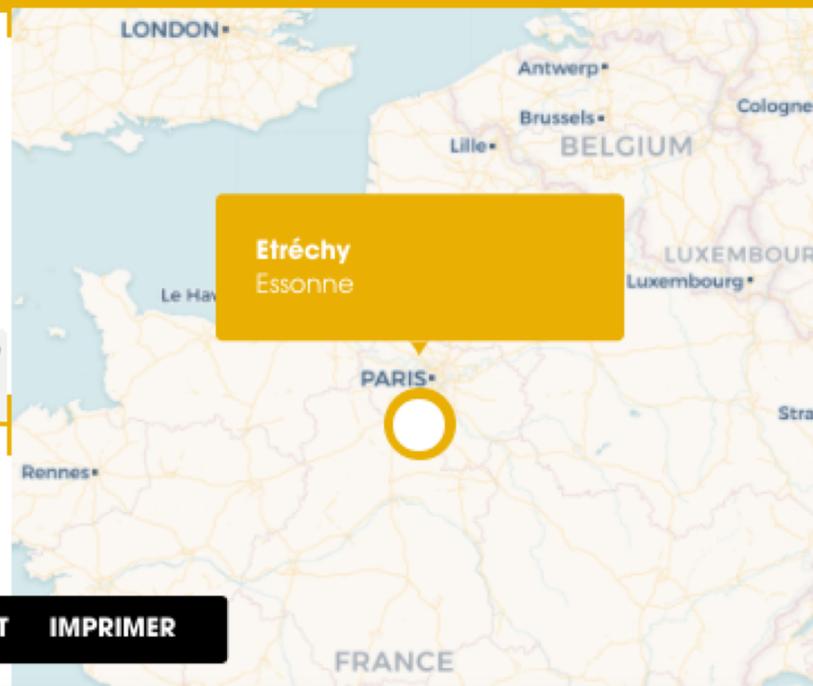
Parc photovoltaïque au sol de 5,5 hectares sur une friche de la commune d'Etréchy.

Puissance
4 700 kW

Production
5 123 MWh par an

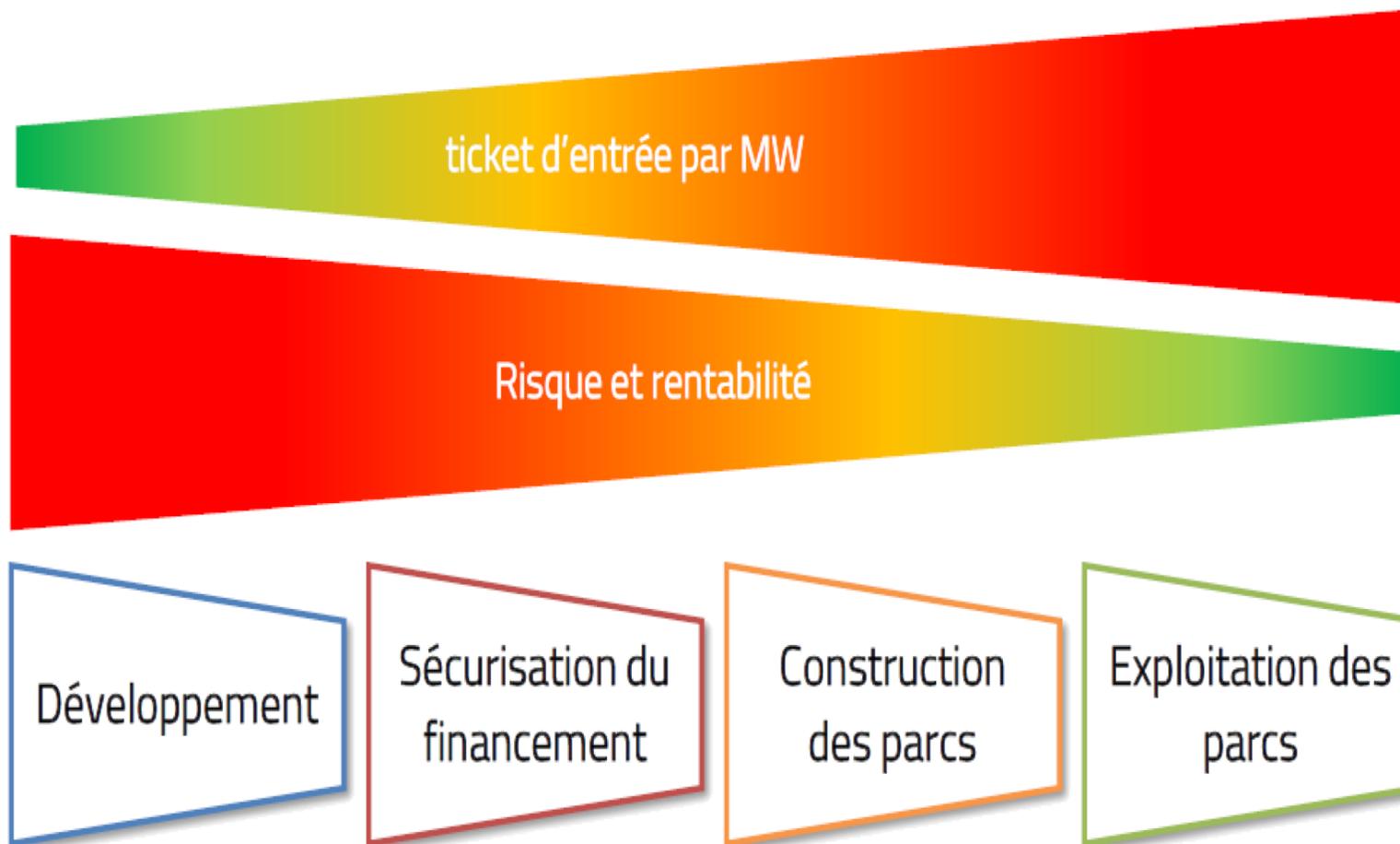
La consommation électrique annuelle de 4 371 personnes (hors chauffage et eau chaude sanitaire)

Budget
4 000 000 €

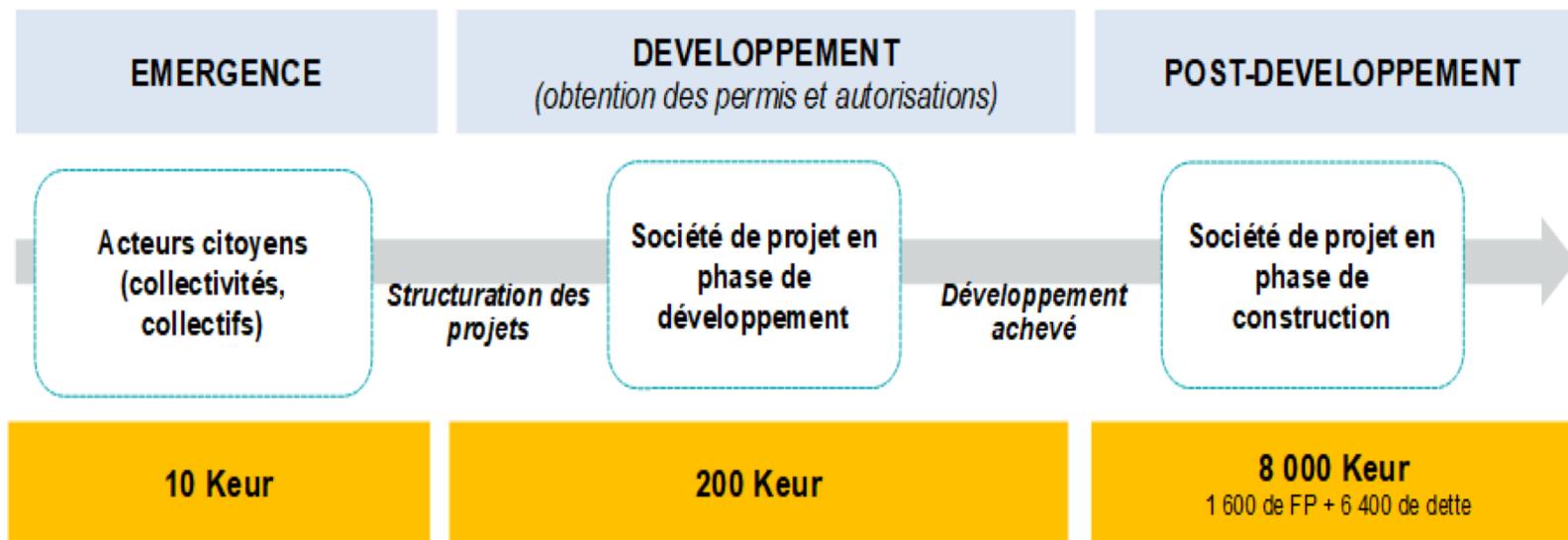


[ADMIN](#) [EDIT](#) [IMPRIMER](#)

Schématiquement, comment évoluent les risques d'un projet ENR ?



Quels sont les besoins de financement d'un projet ENR ? Exemple de 8 MW en PV



Le codéveloppement doit servir à faire avancer les projets en impliquant les acteurs du territoire. Les piliers en sont :

- reconnaissance de la valeur que représente la défense locale des projets
- dédier du temps et des moyens
 - se mettre d'accord sur une vision commune du projet au départ pour nouer ce partenariat
 - pour faire monter en compétences les “non sachants”,
 - puis pour se coordonner
- distribuer des rôles bien clairs et définis entre acteurs
- Tous les projets sont uniques, de part leur composition partenariale, leur contexte local.





Notions clefs

Partage de la valeur
Répartition des rôles

DE L'INTÉRÊT DU CODÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Une démarche multipartenariale qui permet un partage du risque

Le développement d'une installation d'énergie renouvelable (ENR) consiste en des études et une concertation. C'est une phase de la vie du projet dite à risque car les porteurs de projet doivent engager des dépenses importantes sans être sûrs de réussir à créer la valeur sur laquelle ils pourraient se rémunérer.

Pour une meilleure gestion de ce risque, **il peut être pertinent de faire le choix du codéveloppement, entre des acteurs dont les intérêts et stratégies se rejoignent** (acteurs publics, institutionnels, citoyens, opérateurs industriels). Plusieurs modèles de codéveloppement sont alors possibles : entre acteurs locaux, entre acteurs privés ou, dans une approche mixte, entre acteurs publics et privés.

Cette dernière possibilité permet notamment aux porteurs de projet du territoire de mobiliser d'autres partenaires pour leurs capacités techniques et financières.

En retour, des professionnels industriels peuvent faire appel au codéveloppement pour bénéficier d'un ancrage local.

Toutefois, il s'agit du scénario le plus complexe car il implique de construire un partenariat entre deux types d'acteurs aux intérêts parfois divergents.

SOMMAIRE

De l'intérêt du codéveloppement territorial.....	2
1 - Créer et capter de la valeur dans les projets ENR.....	3
2 - Se répartir les rôles en codéveloppement.....	5
3 - Exemples de financement de projets en codéveloppement.....	7
4 - Les ingrédients pour un codéveloppement territorial réussi.....	10

Cf notre : module 4 : Co développement, comment reprendre la main sur un projet d'EnR de territoire d'envergure ?



Retours d'expériences



Projet d'ombrières photovoltaïque PARK A WATT





Le projet

- Situé à Rives (38) dans le département de l'Isère
- Centrale photovoltaïque en ombrière sur un parking d'autopartage
- Puissance : 500 kWc
- Investissement total : 610 000 euros
- Foncier public appartenant à la commune

Le contexte local

- Projet initié par la communauté d'agglomération du Pays Voironnais via un Appel à Manifestation d'Intérêt
- Candidature en groupement avec Energie Partagée, Enercoop AURA et Fabrik'ENR





Les étapes du projet

- 2018 : Groupement lauréat de l'AMI
- 2018 – 2020 : Développement du projet
- 2019 : Lauréat AO CRE
- 2020 : Financement et Construction du projet
- Avril 2021 : Mise en service et début d'exploitation

Le projet se réalisait en parallèle avec la construction du parking relais.



Les acteurs du projet pour le développement

- Enercoop AURA : Coordination du groupement et suivi technique
- Energie Partagée : gestion admin et financière et financement du projet
- Fabrik'EnR : suivi du projet
- Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais : Appui politique et lien entre le projet et la construction du parking

Dès le début du développement du projet, la communauté d'agglomération a été associée au comité de pilotage du projet au même titre que la centrale citoyenne locale Buxia Energies.

Chaque acteur détient une part égale dans le projet.



Les acteurs du projet pour l'exploitation

- Energie Partagée
- Fabrik'EnR
- Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise : en remplacement de la communauté d'Agglo
- Buxia Energies : en remplacement d'Enercoop AURA

A la fin du développement des cessions de parts ont eu lieu sur le projet ce qui a amené un nouveau tour de table pour le financement de la construction du projet et un changement des rôles entre les différentes parties.

Chaque acteur détient une part égale dans le projet.



Points de vigilance

- S'assurer que les rôles et les missions sont bien définies à la fin du développement et jusqu'à la mise en service
- Anticiper les changements d'acteurs et l'impact dans la conduite du projet
- Accompagnement et formation des collectivités sur les EnR
- Suivant la taille de projet, le type d'acteur bancaire n'est pas le même et il est important de bien faire comprendre les enjeux et contrainte d'un projet EnR.

Dès le développement il est important d'anticiper les prochaines phases du projet et le rôle des membres du groupement.



Projet éolien Ichy



Le projet

- Situé au sud de la Seine et Marne (77) dans la région Ile de France
- Puissance envisagée : 18 MW (5 éoliennes de 3,6MW)
- Foncier privé sur parcelles agricoles
- Budget de développement : 485k euros
- Trois partenaires avec un objectif commun :
Mener un projet exemplaire en concertation avec le territoire

Le contexte local

- Soutien de l'équipe municipale mais peut d'appropriation du projet par les citoyens locaux
- Climat d'opposition sur une commune limitrophe



Historique du projet

- 2016 : démarrage du projet (développeur seul) rencontre avec équipe municipale et étude de préfaisa
- 2018 - 2021 : signature d'un partenariat avec SDESM et Energie Partagée et lancement officiel du développement (mat de mesure, études enviro)
- Avril – Mai 2021 : Phase de concertation préalable officielle

Planning

- Septembre 2021 : dépôt de demande d'autorisation
- Été 2022 : Phase d'enquête publique
- 2023 : Construction
- 2024 : Mise en service





Les acteurs du projet

- Arkolia : Développeur/Exploitant
 - SEM du Syndicat d'électrification : soutien admin et politique du projet
 - Energie Partagée Investissement : appui citoyen au projet
 - EnRciT
-
- Objectif à terme d'une entrée au capital de la collectivité locale via une cession de 10% des parts du développeur



La convention de partenariat

- Reprend la genèse du partenariat
- Précise la répartition des rôles entre les acteurs
- Modalités de gouvernance
- Détention capitalistique et financement du développement
- Valorisation du développement

Répartition des missions entre les acteurs

- Arkolia : Assure la partie technique
- La SEM + collectivité : l'appui et le point de contact avec le territoire du Syndicat d'électrification
- Energie Partagée : concertation entre les acteurs et le territoire



Répartition des missions entre les acteurs

	Rôle	Enjeux	Arkolia		Prestataires (BE, legal..)	EPI / EnRCiT	Collectivité	SDESM Energies	
Technique	Définition du projet technique	Capacité à définir le projet le plus efficace, en respectant les contraintes	A	R	r	C	i	C	
	Choix de la solution technique	Capacité à négocier / acheter les solutions techniques	A	R		r	i	r	
Gouvernance / Pilotage	Rôle de Sponsors Projet	Capacité d'entraînement / crédibilité (REX / capacité technique)	A	R		R	c	R	
	Animer le groupe porteur	Faire en sorte de respecter les postures des différentes parties, à traduire dans le pacte	A	r		R	c	r	
	Point de contact avec le territoire	Légitimité à porter le développement du projet sur le territoire	R			R	c	A	R
Financement	Lever les fonds (Fonds propres/dette)	Compétences / capacités financières	A	R		R	i	R	
	Gestion administrative / budgétaire	Organisation, capacité à gérer des sociétés.	A	R		c	i	r	
Autorisations / adhésion	Concertation avec le territoire	Capacité à trouver des accords avec les parties	r			A	r	C	R
	Maîtrise foncière	Capacité à négocier avec les propriétaires	A	r		c	r	c	
	Obtention des autorisations, rédaction juridique	Compétence juridiques, suivi/capacité à assumer les risques juridiques	A	R	r	r	c	r	



Légende

A : R : C : consulté I : informé



Bonnes pratiques

- Définir un budget de développement comprenant une part d'aléas et qui prend en compte la TVA
- S'accorder sur la méthodologie de travail et de cadrage pour le suivi des actions (livrables, méthode, planning)
- Utilisation d'outils de pilotage
- Création de la société de projet tôt pour financer les études en direct et pérenniser le partenariat
- En cas d'opposition locale : étude du contexte, recours à un médiateur indépendant pour animer des ateliers avec remise de compte rendu



Points de vigilance

- Confiance entre les partenaires sur la capacité à faire
- Priorisation des actions selon le chemin critique
- Transparence sur les plans de charge internes de chaque associé
- Identification des interlocuteurs ayant les mandats décisionnels
- Laps de temps inhérents aux validations internes à intégrer au planning
- Maîtrise par tous des outils de pilotage
- Ne pas sous-estimer la complexité à traduire des accords oraux et une volonté commune de travailler en codéveloppement

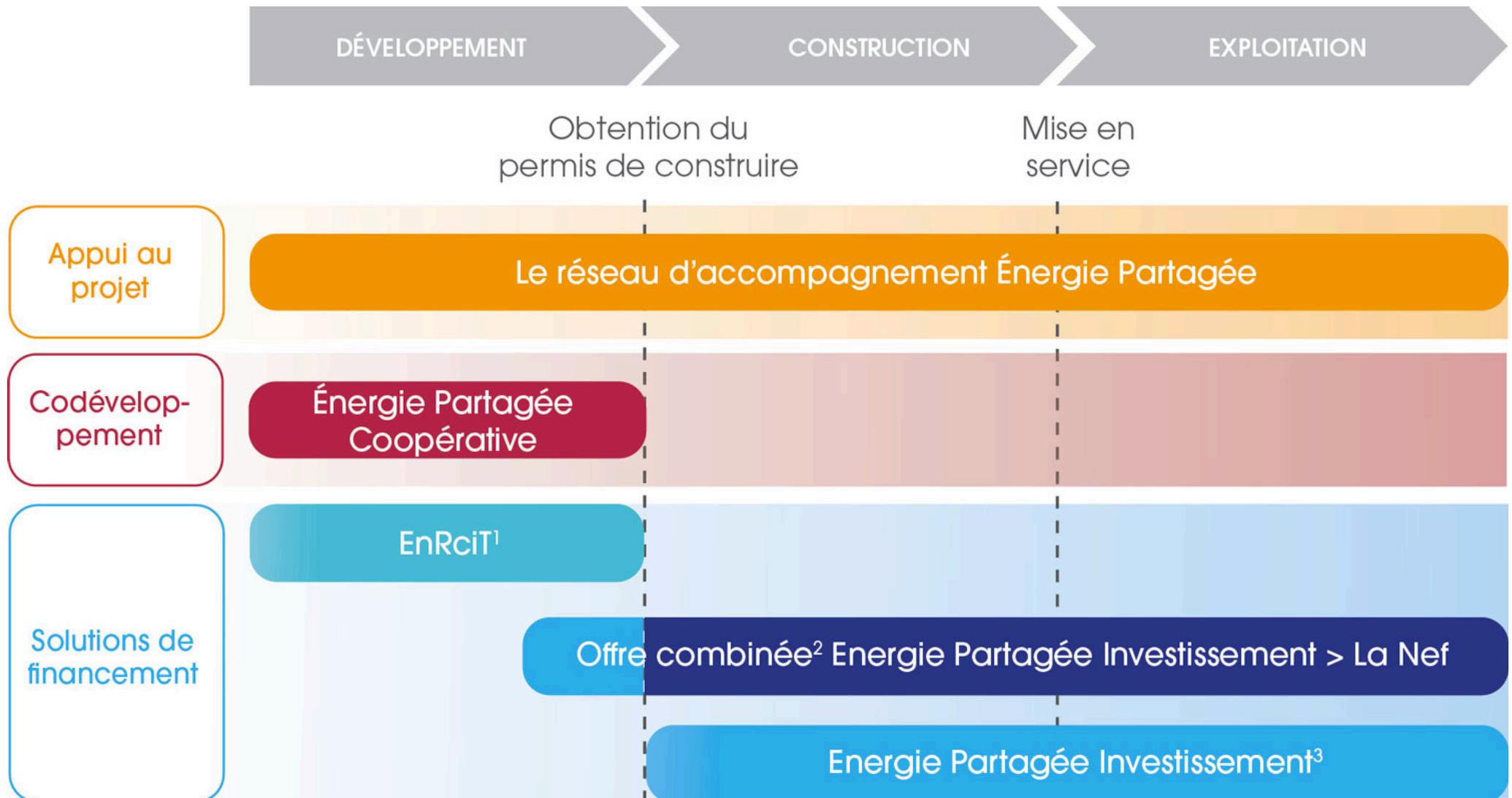
L'organisation d'un codéveloppement passe forcément par la formalisation des décisions et des méthodes.



Les outils de financement d'EP



Des outils nationaux pour appuyer les projets locaux



Les solutions de financement d'EP



Solutions de financement pour projets citoyens EnR



EnRciT



Offre EPI - LA Nef



EP Investissement

Mode d'intervention
Spécificité
Phase d'engagement
Filières concernées
Financement moyen

Intervention en fonds propres dans les sociétés de projets détenues à 40% minimum par le territoire
Effacement au profit d'acteurs locaux en fin de développement
En phase de DÉVELOPPEMENT
Pour des projets solaires et éoliens
65 000 €

Avance de trésorerie par EPI pour financer la construction
Remplacée par un crédit de la Nef à la mise en service du projet.
En phase de CONSTRUCTION
Pour de petits projets solaires en grappe
250 000€

Investissement en fonds propres selon la charte Énergie Partagée.
Collecte l'épargne auprès des citoyens pour l'investir dans des sociétés de projets
En INVESTISSEMENT
Toutes filières
50 000€ - 500 000€



- Co-portage d'un projet d'énergie renouvelable citoyen
- Démarche multipartenariale de partage du développement entre des acteurs publics et citoyens et/ou privés

Financement
EnRciT possible



En phase de
DÉVELOPPEMENT



Toutes filières (projets
de grande envergure)

Ce que propose Energie Partagée Coopérative

- Contribution active aux actions de développement et partage du risque
- Bonne connaissance des modes d'actions locaux
- Appui à la montée en compétence des collectivités et acteurs locaux
- Apport de compétences techniques, financières et juridiques
- Possibilité de mise à disposition d'outils de financement

Une **action complémentaire à l'intervention d'EPA et des réseaux régionaux** qui appuient la mobilisation locale et contribuent à la formation des partenaires.



Co-financer le développement avec EnRciT



- Intervention en fonds propres dans les sociétés de projets détenues à 40% minimum par le territoire
- Effacement au profit d'acteurs locaux en fin de développement

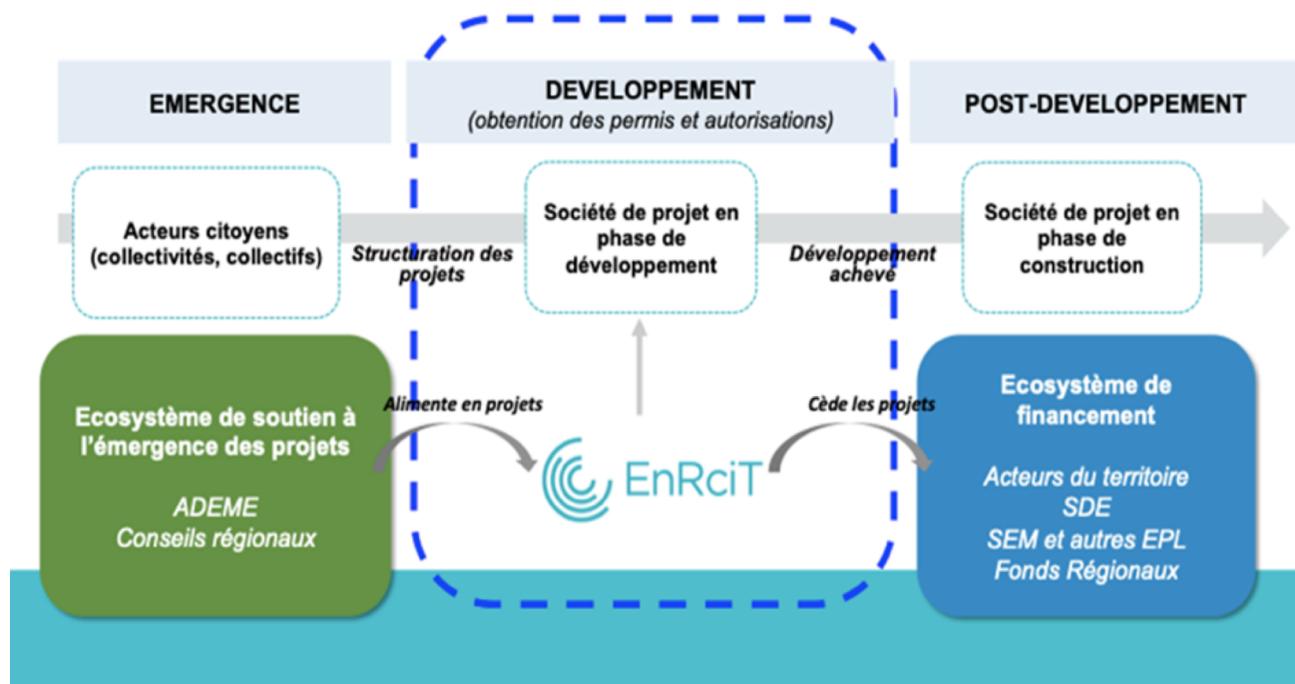
Ticket moyen
65 000 €



En phase de
DÉVELOPPEMENT



Pour des projets
solaires et éoliens





[Synthese codeveloppement EP](#)

[Retombées économiques locales](#)

[Témoignages SIPEnR et SEM Energie Citoyenne \(Jura\)](#)

TOUTES les ressources en lignes

Accessibles à tous : [ici](#)

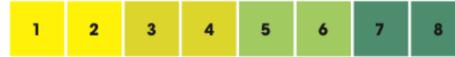
Réservées aux adhérents de l'association : [ici](#)



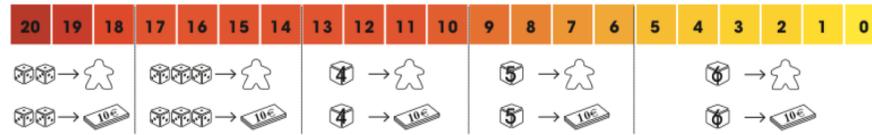
Le jeu du codév : Enrisk!



Tours de jeu



Risques

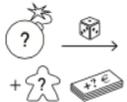


Règles

1^{ère} BRANCHE

Début de tour

Mise à jour des ressources :



Phase principale Actions des joueurs

- 1- Les joueurs décident d'une action à réaliser.
- 2- Ils dépensent les ressources demandées, en lançant des dés si nécessaire.
- 3- L'action est résolue et les effets appliqués.
- 4- Les joueurs peuvent refaire autant d'actions qu'ils le veulent, mais ne peuvent pas faire une même action deux fois dans le même tour SAUF l'action « Maîtriser un aléa ».

Fin de tour

Tirer une carte Événement : Lecture et application des effets.

Précisions

La résolution des aléas doit se faire dans l'ordre de gauche à droite : d'abord les gris et ainsi de suite.
Les ressources financières sont gardées d'un tour sur l'autre, le temps des porteurs et bénévoles est perdu.

Type d'action	Coût de l'action	Précisions	Effets
Recrutement de bénévoles			+ 5
Campagne de levée de fonds			x20€
Maîtriser un aléa	50€	Les porteurs ne peuvent remplir les cases oranges ou vertes que s'ils ont été formés (cf. tour 2)	



2^{ème} BRANCHE

Est-ce que le projet sera rentable ?	Impact sur l'environnement	Études complémentaires
Potentiel énergétique	Faisabilité technique	Tarif de vente suffisant
Perlinence écologique	Accessibilité du site et coût de raccordement	

Est-ce que le projet sera autorisé ?	Conformité avec les documents d'urbanisme	Permis de construire
Accord de la commune	Autorisations d'exploitation (ICPE, roifs d'eau, etc.)	Permis purgé de tout recours
Faisabilité du raccordement		Raccordement
Foncier		

Opérateurs privés			
Engager un bureau d'études	3 30€		 Vous pouvez remplir 3 cases de ces couleurs
Faire appel à un développeur	1.5 → 1.5 →		 Vous pouvez remplir 3 cases de ces couleurs

Énergie Partagée			
Se former avec Énergie Partagée	5 50€	Cette formation vous permet de savoir comment maîtriser les aléas. Une fois les deux formations faites, cette action n'est plus à faire	 ou
Partenariat avec Énergie Partagée	1 → 1 →	EP prend la gouvernance à hauteur de 33 %, jamais plus	 Vous pouvez remplir 2 cases de ces couleurs

Pour aller plus loin



Une formation sur le Co développement
[PUBLICATION] Vos territoires sont pleins
d'énergie et vos citoyens aussi

